

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2021)
Heft: 3

Artikel: Avenir des Forces Terrestres
Autor: Spillmann, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un groupe de grenadiers de chars prêt à l'exercice. Selon l'adage «qui peut le plus, peut le moins,» il est plus facile et plus rapide d'engager des unités robustes dans des missions de basse intensité que le contraire. Mais ce principe a un coût. Et il n'est pas sûr que les crédits prévus -7 milliards- suffisent pour renouveler l'ensemble des systèmes d'armes et des moyens de nos Forces Terrestres.

Politique de sécurité

Avenir des Forces Terrestres

Lt col EMG Daniel Spillmann

Sous-chef d'état-major renseignement (G2), EM brigade mécanisée 1 ; officier de carrière aux Forces terrestres

En 2017, un groupe d'experts a présenté le rapport « Avenir de la défense aérienne ». Dans le rapport « Avenir des Forces terrestres », publié en 2019, la même méthode a été utilisée pour déterminer les capacités dont les forces terrestres devront disposer à l'avenir. Les deux rapports servent de base conceptuelle pour la poursuite cohérente du Développement de l'armée (DEVA) au cours de la prochaine décennie.

Défis pour le développement des forces

La situation en matière de politique de sécurité en Europe et donc aussi en Suisse s'est globalement détériorée ces dernières années. Outre la menace permanente du terrorisme, ce sont principalement les conflits dits ambigus ou hybrides qui façonnent la perception de la menace aujourd'hui et qui sont déjà une réalité en Europe de l'Est. Il y a quelques années seulement, on faisait généralement la distinction entre les conflits menés par des moyens et des méthodes conventionnels ou non conventionnels, entre les acteurs réguliers et irréguliers et entre les approches symétriques et asymétriques et les relations de pouvoir. Aujourd'hui, toutes ces formes sont de plus en plus mélangées, une combinaison de formes et d'acteurs de conflit, ce qui donne lieu à une menace difficile à appréhender - au sol et dans les airs, mais aussi dans d'autres espaces, notamment le cyberspace, l'espace de l'information et l'espace électromagnétique.

Dans le contexte d'une menace hybride, la possibilité que des unités militaires régulières combattant de manière conventionnelle soient déployées, soit pour avoir un effet dissuasif, soit pour provoquer une décision dans un conflit militaire, existe toujours en Europe. La capacité de repousser une attaque armée conventionnelle restera donc essentielle pour un défenseur à l'avenir - d'autant plus que l'évolution à long terme de la situation est difficilement prévisible. Cela se traduit, entre autres, par le fait que divers pays européens investissent à nouveau dans des équipements robustes et, par exemple, dans

l'acquisition de chars de combat supplémentaires ou de systèmes d'artillerie modernes.

Un défi pour les forces terrestres en particulier est que les tâches de protection et - si l'on en arrive là - les opérations de défense en Suisse se dérouleront probablement à l'avenir principalement dans les villes et les agglomérations. La superficie et la densité de l'habitat en Suisse ne cessent d'augmenter ; il n'y a pratiquement plus de terrains non bâtis sur le Plateau central qui se prêtent à des opérations de grande envergure par de grandes unités mécanisées.

Ces tendances de développement ont des conséquences de grande envergure importantes sur le développement des capacités des forces armées, sur leur organisation, leurs procédures opérationnelles et surtout sur leur équipement. Dans les années 2020 et au début des années 2030, c'est-à-dire dans la même période où les moyens de protection de l'espace aérien devront également être renouvelés, de nombreux systèmes principaux de forces terrestres atteindront leur fin de vie utile. C'est un défi pour le financement de l'ensemble du système des forces armées, mais cela offre également la possibilité d'aligner le profil de capacités des forces armées dans leur ensemble sur l'évolution du modèle de conflit.

Trois options

Au cours des travaux, plusieurs options pour le développement ultérieur des Forces terrestres ont été conçues. Trois d'entre elles ont été poursuivies en détail. Alors que l'option 1 maintient les capacités des forces armées plus orientées vers les conflits conventionnels, les options 2 et 3 apportent des réponses à des conflits plus hybrides et aux menaces non conventionnelles qui y sont associées. Les deux dernières options diffèrent principalement par le nombre de troupes et les coûts qui en découlent. Les capacités de soutien aux autorités civiles en cas de catastrophe et de l'accomplissement des

tâches de protection ont bien sûr été maintenues, voire améliorées – tout comme les capacités de la promotion militaire de la paix dans un cadre international.

Arrêté du Conseil fédéral

Lors de sa séance du 15 mai 2019, le Conseil fédéral a pris acte du rapport « Avenir des Forces terrestres » et a chargé le DDPS de poursuivre le développement des Forces terrestres et de leurs capacités conformément à l'option 2, en coordination avec le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien, avec les points essentiels suivants :

- pour les capacités : se concentrer davantage sur un environnement de conflit hybride, à la fois pour soutenir les autorités civiles et pour remplir le rôle de défense dans un conflit armé ;
- pour l'organisation et l'équipement : une plus grande attention est accordée aux unités mobiles, modulaires et déployables, ainsi qu'aux unités opérationnelles équipées de manière plus uniforme.

Nouvelles catégories de force

Les capacités nécessaires à l'accomplissement de ces missions sont regroupées au sein de différentes catégories de forces permettant d'empêcher une escalade des tensions en toute situation :

Les forces légères doivent servir à établir un réseau dense de capteurs dans tout le pays, à récolter des informations et à marquer une présence afin de renforcer le sentiment de sécurité de la population et de dissuader des acteurs ennemis de commettre des actions violentes.

Les forces médianes accomplissent des missions de protection (par exemple la protection de l'infrastructure critique ou de portions du territoire).

Les forces lourdes constituent l'élément de combat à proprement parler. Elles sont principalement destinées à combattre les forces armées adverses.

Les formations d'appui au combat servent entre autres à fournir un appui de feu indirect et à assurer la mobilité ainsi que la recherche de renseignements.

Les forces d'intervention doivent permettre de neutraliser des forces non conventionnelles et d'éroder des forces conventionnelles, le cas échéant dans l'avant-terrain.

Enfin, les forces d'appui territoriales assurent la mobilité des formations de combat, la protection NBC, le sauvetage et l'aide en cas de catastrophe. Elles doivent être capables de fournir ces prestations en toute situation, même pour le compte des autorités civiles si nécessaire.

Financement par le budget ordinaire

Afin de permettre à l'armée de renouveler de manière adéquate les autres systèmes parallèlement au renouvellement des ressources pour la protection de l'espace aérien, le Conseil fédéral a décidé que le budget de l'armée devrait augmenter de 1,4% par an en termes réels à partir de 2021. Cela signifie qu'entre 2023 et 2032, environ 1,5 milliard CHF en moyenne seront disponibles pour les investissements dans l'armement, 8 milliards CHF au maximum pour la protection de l'espace aérien et

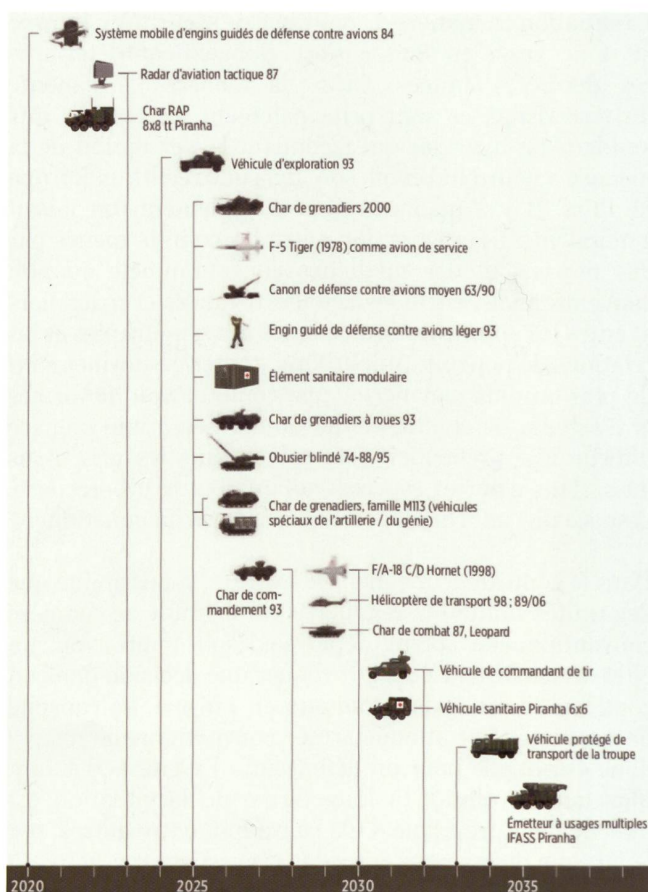


La menace est pluridimensionnelle et hybride.

	Option 1	Option 2	Option 3
Orientation	Plutôt conflits conventionnels	Plutôt conflits hybrides	Plutôt conflits hybrides
Effectif	100 000	100 000	120 000
Coûts	10 Mrd Fr	5.5–6 Mrd Fr	6–6.5 ou 8.5–9 Mrd Fr

Ci-dessus : Trois modèles d'armée, pour répondre aux risques et aux menaces.

Ci-dessous : Au total, sept milliards de francs seront investis pour renouveler la grande majorité des moyens de combat des Forces terrestres à partir de 2030 et de l'entrée en service des nouveaux avions de combat.



environ 7 milliards CHF pour les autres parties des forces armées.

Planification des mesures

Contrairement au renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien, le renouvellement des systèmes au sol va couvrir une période d'au moins 15 ans. La planification de mesures sur une période aussi longue nécessite une orientation claire et, compte tenu des ressources financières limitées, une priorisation des capacités à maintenir ou à développer au cours de cette période. Le maintien et le développement des capacités pour l'établissement d'un réseau intégré de capteurs et d'effecteurs figurent au premier rang des priorités. Les capacités de conduite (télécommunications comprises) et de renseignement, ainsi que la mise en réseau de ces composants avec les moyens d'action sont particulièrement importantes. Sans conduite intégrée en réseau, les forces terrestres ne peuvent pas être engagées de manière coordonnée ni produire d'effets.

Les effets, et essentiellement le feu, constituent la deuxième priorité. Les Forces terrestres doivent pouvoir agir avec discernement dans un environnement complexe. En d'autres termes, elles doivent pouvoir combattre un adversaire à l'aide d'un feu précis à des distances variables, tout en évitant les dommages collatéraux. Le principe des effets vaut pour toutes les catégories de forces à des degrés variables.

Au troisième rang figurent la protection et la mobilité : les Forces terrestres doivent être en mesure de manœuvrer au sein de leur secteur d'engagement. Là aussi, les besoins varient selon les catégories de forces, une protection limitée pouvant être partiellement compensée par la mobilité. Un effet protecteur important contre les actions directes, c'est-à-dire au minimum des véhicules blindés à roues, est particulièrement nécessaire au sein des forces lourdes (aide au commandement et logistique comprises).

En outre, d'autres mesures sont nécessaires pour rester dans le cadre financier. Ainsi, le développement de certaines capacités ne pourra être réalisé qu'après 2032, d'autant plus que des fonds supplémentaires devraient être disponibles pour les Forces terrestres après l'achèvement du programme Air2030. Les investissements devront également être réalisés sur une période prolongée puisque les systèmes qui atteindront leur fin de vie utile à partir du milieu des années 2020 ne pourront être remplacés que de manière échelonnée. Pour combler les années entre la fin de vie prévue des systèmes et leur remplacement, des programmes de maintien de la valeur seront nécessaires pour éviter les lacunes en matière de capacités.

D. S.

suite de la page 42

Danemark

Petite mais bien équipée et disposant d'une expérience inhabituelle, l'armée danoise démontre qu'elle peut assumer sa mission de défense territoriale tout en étant de tous les engagements extérieurs. Pour cela, la composante professionnelle a été augmentée. Rappelons que l'armée danoise compte une cinquantaine de chars *Léopard* 2A5DK – bientôt modernisés au standard allemand A7 : 28 le sont déjà et 14 sont en cours de transformation. Ces engins servent principalement au 1^{er} bataillon blindé des dragons du Jutland et ses trois compagnies. A cela s'ajoutent une quarantaine de CV9035DK armés du canon Oerlikon de 35 mm et 309 VTT 8x8 *Piranha* 5, livrés entre 2017 et 2023. Il est prévu qu'un nouvel obusier *Caesar* 8x8 de Nexter remplace les anciens M109. A retrouver dans *Raids* No. 415, p. 60-72.

Russie

Jean-Pierre Husson commente la parade du 75^e anniversaire de la Victoire à Moscou (*Raids* No. 410, p. 47-55). Il présente ainsi le nouveau char T-14, ainsi que le véhicule de combat d'infanterie T-15 désormais armé d'un canon BM-57 de 57 mm. Ce même canon de calibre intermédiaire a également été aperçu sur un châssis de BMP-3, dénommé 2S38. Plusieurs photos présentent également le T-90M (*Proryv*-3) au blindage plus lisse et équipé d'un nouveau canon de 125 mm à âme lisse ; sa motorisation est désormais portée à 1'000 chevaux.

Fin 2020, les huit premiers BMPT surnommés « Terminator » ont été livrés à la division blindée de la Garde de la région militaire centre. Ces engins sont en tests depuis plusieurs années en Syrie. Ils servent à l'escorte rapprochée des chars de combat – étant particulièrement adaptés à assurer l'observation et le feu de suppression dans les angles supérieurs, donc en combat urbain, grâce à ses deux canons de 30 mm et sa mitrailleuse de 7,62 mm. Le châssis est le même que celui du T-90. A retrouver dans *TNT* No. 83 (février 2021), p. 4.

Sur les leçons russes de l'intervention en Syrie, ne pas manquer l'article de Marc Chassillant dans *Raids* No. 410, p. 70-79. Et ne pas manquer le numéro de *Diplomatie* No. 108 (mars 2021), consacré à l'influence de la Russie en Afrique.

Enfin le programme de fantassin russe du futur fait l'objet d'un article d'Emmanuel Vivenot dans *DSI* No. 148 (juillet 2020), p. 96-99.

A+V